

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 13 janvier 2014

Communiqué de presse

**PILOTAGE MARITIME DE LA MARTINIQUE :
Le président de la Station quitte ses fonctions en fin de carrière.
Un nouveau pilote recruté.**

Le pilotage maritime est une activité placée sous la tutelle de l'État. Ce service, indispensable à la sécurité des escales des navires autant à Fort-de-France que dans certaines places portuaires secondaires (Bellefontaine, Marin) participe aussi au rayonnement du Grand port maritime de la Martinique et à sa compétitivité.

A cet égard, les tarifs du pilotage, fixés par arrêté préfectoral, sont restés stables au même niveau que l'année dernière.

Seize personnes, dont quatre pilotes, travaillent à la station autonome de pilotage de la Martinique.

En octobre dernier, son président, Michel JOSEPH-MATHURIN, après plus de trente années de service, décidait de poser son sac à terre en faisant prévaloir ses droits à la retraite.

De ce fait, les 8 et 9 janvier, la Direction de la mer a organisé les épreuves de nature à départager deux candidats pour le poste ainsi ouvert pour maintenir l'effectif de quatre pilotes à la station.

C'est ainsi que Madame Véronique SEREMES, titulaire du plus haut brevet de la marine marchande (capitaine de 1^{ère} classe) va rejoindre l'équipage du pilotage de la Martinique. Cet officier de la marine marchande a occupé plusieurs fonctions pendant 18 ans sur différents navires de commerce. Elle fut notamment second capitaine sur des navires de la SNCM.

Que ce parcours puisse susciter des vocations parmi les jeunes élèves de la Martinique attirés par le métier de marin.